

No de résolution
ou annotation

Province de Québec
Municipalité de Saint-Valère
Mercredi, le 15 mai 2019

Procès-verbal de la réunion ordinaire du Conseil municipal, tenue mercredi le 15 mai 2019 à la salle municipale, de 20 h à 20 h 30.

Sont présents: Madame Valérie Fortier
 Messieurs Denis Bergeron
 Marcel Larochelle
 Éric Morissette
 Yvon Martel

Est absent : Monsieur Marc Plante

La séance est ouverte à 20 h par le maire suppléant Monsieur Guy Dupuis, qui est le président de l'assemblée. Monsieur Jocelyn Jutras, directeur général et secrétaire-trésorier, agit comme secrétaire de la réunion.

120-2019

Lecture et adoption de l'ordre du jour.

Il est proposé par Denis Bergeron et appuyé par Yvon Martel que l'ordre du jour soit adopté.

121-2019

Adoption du procès-verbal de l'assemblée du 1^{er} avril 2019.

Il est proposé par Marcel Larochelle et appuyé par Denis Bergeron que le procès-verbal de l'assemblée du 1^{er} avril 2019 est accepté tel que déposé.

122-2019

Adoption du procès-verbal de l'assemblée du 11 avril 2019.

Il est proposé par Valérie Fortier et appuyé par Marcel Larochelle que le procès-verbal de l'assemblée du 11 avril 2019 est accepté tel que déposé.

123-2019

Adoption du procès-verbal de l'assemblée du 15 avril 2019.

Il est proposé par Denis Bergeron et appuyée par Valérie Fortier que le procès-verbal de l'assemblée du 15 avril 2019 est accepté tel que déposé.

124-2019

Adoption du procès-verbal de l'assemblée du 6 mai 2019.

Il est proposé par Yvon Martel et appuyé par Marcel Larochelle que le procès-verbal de l'assemblée du 6 mai 2019 est accepté tel que déposé.

125-2019

Adoption des comptes.

Il est proposé par Yvon Martel et appuyé par Denis Bergeron que les comptes sont acceptés tels que présentés.

Voir la liste des comptes fournisseurs annexée.

126-2019

Inscription congrès de l'Association des directeurs municipaux du Québec 2019 (ADMQ).

Il est proposé par Denis Bergeron et appuyé par Marcel Larochelle que le Conseil autorise les dépenses de Monsieur Jocelyn Jutras, directeur général et secrétaire-trésorier pour le congrès 2019 de l'Association des directeurs municipaux du Québec 2019 (ADMQ) qui se tiendra du 12 au 14 juin 2019, au Centre des congrès de Québec.



No de résolution
ou annotation

127-2019

Demande de subvention au Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal 2019 (PAARRM) par le député.

Il est proposé par Denis Bergeron et appuyé par Yvon Martel que le Conseil autorise le dépôt d'une demande de subvention auprès de Monsieur Éric Lefebvre, député d'Arthabaska, dans le cadre du Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal 2019 (PAARRM) pour un montant estimé à 50 000 \$ pour des travaux d'une partie du rang Landry. Les travaux consistent au creusage des fossés, de l'excavation, de la pose de membrane et au rechargement de la route.

128-2019

Demande de Monsieur Marc Plante pour posséder plus de deux chiens.

ATTENDU QUE Monsieur Marc Plante a déposé au Conseil une demande de permis de chenil afin de recevoir l'autorisation de posséder plus de deux chiens;

ATTENDU QUE Monsieur Marc Plante réside au 82, chemin Luneau, secteur Croteau, sur le lot 5 181 621 du cadastre du Québec, cette propriété est située dans un îlot déstructuré;

ATTENDU QUE selon le schéma d'aménagement de la MRC d'Arthabaska ainsi que le règlement de zonage, il est interdit de permettre l'élevage de chiens (chenil) dans les îlots déstructurés;

ATTENDU QUE le règlement 216-1998 mentionne qu'il est prohibé de posséder ou de garder plus de deux chiens à son emplacement à moins d'être détenteur d'un permis émis par l'officier municipal et aux conditions déterminées par résolution du Conseil;

ATTENDU QUE le Conseil ne souhaite pas modifier le règlement 216-1998 en ce qui concerne le nombre de chiens par emplacement;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Denis Bergeron et appuyée par Valérie Fortier que le Conseil refuse la demande de posséder plus de deux chiens de Monsieur Marc Plante et ce, en regard des allégués ci-haut mentionnés.

129-2019

Acceptation du plan d'aménagement du terre-plein.

Il est proposé par Éric Morissette appuyé par Marcel Larochelle que le Conseil accepte le plan d'aménagement du terre-plein du centre du village, numéro N2017-15 en date du 26 avril 2018, préparé par le service d'ingénierie de la Ville de Victoriaville avec les modifications apportées en date du 13 mai 2019.

130-2019

Autorisation contrat location de salle centre administratif pour la possibilité du Comité de citoyens (21 mai 2019).

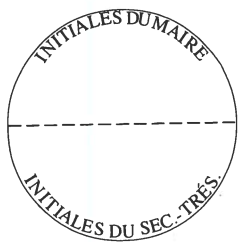
Il est proposé par Marcel Larochelle et appuyé par Éric Morissette que le Conseil autorise le contrat de location de salle du centre administratif pour la possibilité d'établir un Comité de citoyens le 21 mai 2019 à titre gratuit.

131-2019

Demande de Gazonnière Vigneault pour le nettoyage cours d'eau Lévesque.

ATTENDU QUE Gazonnière Vigneault Inc., représentée par Monsieur Martin Vigneault, a déposé une demande d'entretien de cours d'eau Lévesque;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Denis Bergeron et appuyé par Éric Morissette que le Conseil accepte le dépôt de la demande de nettoyage du cours d'eau Lévesque fait par Gazonnière Vigneault inc. et que le propriétaire assume les coûts des travaux de nettoyage.



No de résolution
ou annotation

132-2019

Demande du cours d'eau Delphis Vigneault pour ajouter la branche # 1, résolution 155-2018.

ATTENDU QUE la résolution 155-2018 adoptée pour nettoyage du cours d'eau Delphis Vigneault;

ATTENDU QUE suite à la visite de Monsieur Éric Pariseau sur le terrain, ce dernier a constaté que la branche # 1 avait besoin de nettoyage;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Denis Bergeron et appuyé par Marcel Larochelle que le Conseil accepte d'ajouter la branche #1 à la demande du cours d'eau Delphis Vigneault. L'acte de répartition sera fait par mètre linéaire.

133-2019

Autorisation vente rimes et pneus d'été camion.

Il est proposé par Éric Morissette et appuyé par Denis Bergeron que le Conseil autorise l'inspecteur en voirie Monsieur Yvan Verville à vendre les rimes et les pneus d'été du camion Paystar.

134-2019

Autorisation AccèsD Desjardins Affaires.

Il est proposé par Marcel Larochelle et appuyée par Valérie Fortier que le Conseil autorise le directeur général et secrétaire-trésorier, Monsieur Jocelyn Jutras, à être administrateur principal au compte d'AccèsD Desjardins Affaires. Le changement d'administrateur principal ne pourra être modifié que par résolution.

135-2019

Offre de services de Pelouse Expert EB pour la tonte du centre administratif et du parc pour l'année 2019.

Il est proposé par Denis Bergeron et appuyé par Yvon Martel que le Conseil accepte l'offre de services de Pelouse Expert EB pour la tonte du centre administratif et du parc pour l'année 2019 au montant de 6 590 \$ plus taxes. Le Conseil autorise le maire Monsieur Marc Plante et le directeur général et secrétaire-trésorier Monsieur Jocelyn Jutras à signer le contrat.

136-2019

Offre de services de Pelouse Expert EB pour passer le rouleau sur les terrains loisirs, administratif et du parc pour l'année 2019.

Il est proposé par Valérie Fortier et appuyé par Marcel Larochelle que le Conseil accepte l'offre de services de Pelouse Expert EB pour passer le rouleau sur les terrains loisirs, administratif et du parc pour l'année 2019 au montant de 420 \$ plus taxes.

137-2019

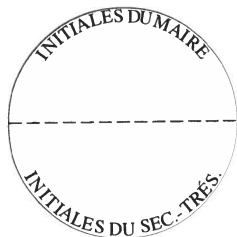
Autorisation pour tonte de terrain sur les lots 5 181 492, 5 181 494 et 5181495 (arrière du bureau).

Il est proposé par Denis Bergeron et appuyé par Éric Morissette que le Conseil accepte l'offre de services d'Atelier Snowpro, représenté par Monsieur Gilles Normand pour la tonte du terrain vacant des lots 5 181 492, 5 181 494 et 5 181 495 situés à l'arrière du bureau ainsi que le champ d'épuration, le tout pour un montant de 2 160 \$ plus taxes, comprenant un maximum de 11 tontes à 3 heures pour l'année 2019. Un supplément de 60 \$ par tonte sera facturé pour toutes tontes supplémentaires stipulées à l'estimé.

138-2019

Autorisation dépenses Fête des voisins et signature contrat.

Il est proposé par Éric Morissette et appuyée par Valérie Fortier que le Conseil autorise les dépenses pour un montant de 2 300 \$ ainsi que les demandes de commandites pour la tenue de la Fête des voisins 2019 qui aura lieu le 8 juin 2019 au terrain des loisirs. Le Conseil autorise le directeur général, Monsieur Jocelyn Jutras, à signer les contrats pour cet événement.



No de résolution
ou annotation

139-2019

Engagement pour le camp jour soit coordonnatrice et animateurs (4).

Il est proposé par Valérie Fortier et appuyé par Éric Morissette que le Conseil fasse l'embauche de 4 personnes dont 3 étudiants pour le camp de jour, saison d'été, à savoir : Madame Alexandra Couture comme coordonnatrice au montant de 14,50 \$ de l'heure, Madame Ève-Marie Bélanger comme animatrice au montant de 12,50 \$ de l'heure et Monsieur Alexandre Lemaire comme animateur au montant de 13 \$ de l'heure étant donné qu'il compte 2 années d'expérience. Un poste d'animateur(trice) reste à combler, qui sera au taux horaire de 12,50 \$. Le Conseil autorise le maire Monsieur Marc Plante et le directeur général Monsieur Jocelyn Jutras à signer le contrat d'engagement pour les emplois d'été.

140-2019

Nommer Madame Suzie Constant pour agir comme secrétaire de l'assemblée du 1^{er} avril 2019.à

Il est proposé par Denis Bergeron et appuyé Marcel Larochelle que le Conseil nomme Madame Suzie Constant comme secrétaire de l'assemblée du 1^{er} avril 2019.

141-2019

Autorisation Madame Geneviève Payette pour signer les chèques à compter du 17 avril 2019 et ce, jusqu'au retour du directeur général.

Il est proposé par Yvon Martel et appuyé par Marcel Larochelle que le Conseil autorise à nommer Madame Geneviève Payette pour signer les chèques à compter du 17 avril 2019 et ce, jusqu'au retour du directeur général.

142-2019

Autorisation dépenses soccer et camp de jour.

Il est proposé par Éric Morissette et appuyée par Valérie Fortier que le Conseil autorise les dépenses pour le soccer pour un montant de 750 \$ et pour le camp de jour d'un montant de 4 906,83 \$, excluant les salaires.

143-2019

Entente Sureté du Québec (filtrage personnel).

ATTENDU QUE le Conseil autorise Monsieur Jocelyn Jutras, directeur-général et secrétaire-trésorier à récupérer les enveloppes aux portes de la Sureté du Québec qui contiennent les réponses des vérifications des personnes;

ATTENDU QUE Monsieur Jocelyn Jutras, directeur général et secrétaire-trésorier aura la responsabilité d'identifier (pièce d'identité dont une avec photo) et de signer les formulaires de consentement (SQ-682-003) pour et au nom de la Municipalité de Saint-Valère, tous les formulaires requis venant consentir à procéder à une vérification pour le secteur vulnérable avec la Sûreté du Québec, poste de la MRC d'Arthabaska, le tout dans le processus de filtrage des personnes appelées à œuvrer auprès des personnes vulnérables;

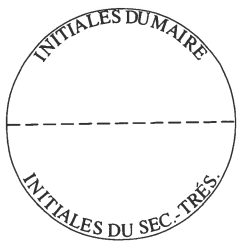
ATTENDU QUE le Conseil autorise Monsieur Marc Plante, maire de la Municipalité de Saint-Valère à substituer Monsieur Jocelyn Jutras, directeur général et secrétaire-trésorier en cas d'absence dans l'ensemble de ses fonctions pour le filtrage du personnel;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Valérie Fortier et appuyé par Denis Bergeron que le Conseil nomme Monsieur Jocelyn Jutras, directeur général et secrétaire trésorier à signer l'entente (SQ-682-002) pour et au nom de la Municipalité de Saint-Valère en vue du processus pour le filtrage des personnes appelées à œuvrer pour la municipalité.

144-2019

Autorisation signature contrat(s) location camp de jour.

Il est proposé par Éric Morissette et appuyé par Denis Bergeron que le Conseil autorise la signature de contrat(s) de location de camp de jour. Le directeur général et secrétaire-trésorier Monsieur Jocelyn Jutras ou la coordonnatrice en loisir Madame Geneviève Payette, est autorisé à signer lesdits contrats.



No de résolution
ou annotation

145-2019

Demande renouvellement de chenil, 171 rang 11, Madame Annie Lauzon et Monsieur Kévin Turgeon.

ATTENDU QUE Madame Annie Lauzon et Monsieur Kevin Turgeon ont demandé au Conseil une demande pour l'exploitation de deux Goldens, deux Goldendoodles, trois Caniches Royal, deux mini Goldendoodles qui sont aux propriétaires, deux Bichons et un Westie pour une période de six mois ainsi que d'autres chiens en gestation avec les chiots ou une période maximale de six mois;

ATTENDU QUE Madame Annie Lauzon et Monsieur Kevin Turgeon ont établi leur chenil au 171, rang 11 sur le lot 5 180 876 du cadastre du Québec;

ATTENDU QUE la municipalité a délégué sa compétence à l'organisme de la SPAA concernant la gestion des plaintes et des licences des animaux domestiques;

ATTENDU QUE pour l'autorisation de sa demande, Madame Annie Lauzon et Monsieur Kevin Turgeon devront se conformer aux règlements de la municipalité et la SPAA en vigueur sur le territoire ainsi que règlement provincial;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Denis Bergeron et appuyée par Valérie Fortier que le Conseil autorise l'exploitation d'un chenil pour l'année 2019 à Madame Annie Lauzon et Monsieur Kevin Turgeon et ce, aux conditions suivantes :

QUE Madame Annie Lauzon et Monsieur Kevin Turgeon devront se procurer une licence annuelle pour chacun des chiens dont ils sont propriétaires. Ces licences sont disponibles au bureau de la SPAA;

QUE Madame Annie Lauzon et Monsieur Kevin Turgeon devront faire une demande de renouvellement à chaque année avant le 31 mars;

QUE l'autorisation sera acceptée après avoir eu une recommandation de la responsable de la SPAA qui confirme la conformité de l'installation ainsi que les réglementations;

QUE Madame Annie Lauzon et Monsieur Kevin Turgeon devront se conformer à toute nouvelle réglementation de la municipalité et de la SPAA et provincial, le cas échéant;

QU'à la suite d'une plainte, Madame Annie Lauzon et Monsieur Kévin Turgeon, devront régler le problème dans les trois jours suivant l'avertissement de la SPAA;

QU'à défaut Madame Annie Lauzon et Monsieur Kevin Turgeon devront respecter l'une ou l'autre des conditions ci-dessus mentionnées, dans le cas contraire, la présente autorisation sera automatiquement annulée.

146-2019

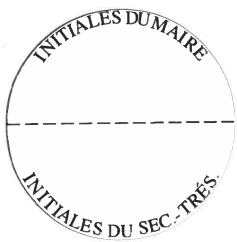
Demande accompagnement par le Ministère des Affaires municipales et de l'habitation (MAMH).

Il est proposé par Marcel Larochelle et appuyée par Valérie Fortier que le Conseil demande l'accompagnement aux élus par le Ministère des Affaires municipales et de l'habitation (MAMH).

147-2019

Autorisation achat produits promotionnels bibliothèque.

Il est proposé par Denis Bergeron et appuyée par Valérie Fortier que le Conseil autorise la coordonnatrice de la bibliothèque, Madame Marlène Chouinard, à procéder à l'achat de produits promotionnels pour la bibliothèque pour un montant maximum de 300 \$.



No de résolution
ou annotation

148-2019

Autorisation d'engagement de personnel (temps partiel) en voirie pour la saison d'été.
Il est proposé par Eric Morissette et appuyé par Marcel Larochelle que le Conseil autorise Monsieur Yvan Verville, inspecteur de la voirie, à faire l'engagement selon le besoin de personnes à temps partiel pour la période estivale. Le taux horaire sera un maximum de 25 \$.

149-2019

Demande de Madame Jacinthe Goulet pour l'installation de dos d'âne temporaires, secteur Croteau.

ATTENDU QUE Madame Jacinthe Goulet a déposé une demande pour l'installation de dos d'âne temporaires dans le chemin Carignan;

ATTENDU QUE Monsieur Yvan Verville, inspecteur en voirie contactera Madame Goulet afin de déterminer les endroits où installer lesdits dos d'âne;

ATTENDU QUE selon la demande, il est autorisé de faire l'installation de d'autres dos d'âne dans le secteur Croteau;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Marcel Larochelle et appuyé par Eric Morissette que le Conseil accepte le dépôt de la demande et autorise l'installation de dos d'âne temporaires. Le coût pour chaque dos d'âne sera de 736 \$ plus taxes.

150-2019

Autorisation installation clôture terrain soccer.

ATTENDU QUE la municipalité a fait une demande de cotation pour l'installation de clôture pour le terrain de soccer;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Denis Bergeron et appuyé par Marcel Larochelle que le Conseil accepte la cotation de Clôtures Victo inc. pour l'installation de clôture sur le terrain de soccer afin d'empêcher que le ballon se retrouve à l'extérieur des limites du terrain. Cette clôture est galvanisée et mesure 226 pieds de longueur par 48 pouces de hauteur, comprenant également une porte, le tout pour un montant de 3 500 \$ avant taxes.

Je, soussigné, certifie par les présentes qu'il y a des crédits disponibles pour payer les dépenses autorisées par les résolutions suivantes:

125-2019, 126-2019, 127-2019, 129-2019, 131-2019, 132-2019, 135-2019,
136-2019, 137-2019, 138-2019, 139-2019, 141-2019, 142-2019, 144-2019,
146-2019, 147-2019, 148-2019, 149-2019, 150-2019.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 16^e jour du mois de mai deux mil dix-neuf.

Le directeur général
et secrétaire-trésorier,

Jocelyn Jutras

Lecture de la correspondance.
Le directeur général donne lecture de la correspondance.

Société d'agriculture des Bois-Francis : Bottin de la 161^e Exposition agricole de Victoriaville, édition 2019

Atelier Snowpro : Estimation tonte terrain municipal

Les Clôtures Victo inc. : Estimation clôture terrain soccer

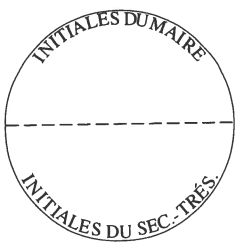
Pelouse Expert EB : Estimation tonte

Madame Jacinthe Goulet : Demande mise en place dos d'âne

Martech : Estimation dos d'âne

Madame Annie Lauzon et Monsieur Kévin Turgeon : Demande renouvellement permis de chenil

Revues/dépliants : Constats, Bâti Vert, Le magazine Scribe, Construire, Construire en Bois, La Voix du Vrac, URBA, Le Mensuel de Saint-Valère



No de résolution
ou annotation

151-2019

Clôture de la séance.

Il est proposé à 20 h 30 par Marcel Larochelle que la séance est levée.

Le maire a pris connaissance de toutes les résolutions qui précèdent et est en accord.
En conséquence, il n'exercera pas son droit de veto.

Marc Plante
Maire

Marc Plante
Maire

Jocelyn Jutras,
Directeur général
et secrétaire-trésorier